



Document de consultation prébudgétaire

Bâtir un Nouveau-Brunswick plus fort pour tous et toutes



CNB 2979



Bâtir un Nouveau-Brunswick plus fort pour tous et toutes
Document de consultation prébudgétaire 2005-2006

Publié par :

Ministère des Finances
Gouvernement du Nouveau-Brunswick
Case postale 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1
Canada

Internet : www.gnb.ca/0024/index-f.asp

Janvier 2005

Couverture :

Communications Nouveau-Brunswick (CNB 2979)

Traduction :

Bureau de traduction, Approvisionnement et Services

ISBN 1-55396-251-6

Imprimé au Nouveau-Brunswick



Bâtir un Nouveau-Brunswick plus fort pour tous et toutes

Depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement en juin 1999, les priorités ont toujours été claires : de meilleurs services de santé, de meilleurs soins aux personnes âgées, une éducation de qualité, la création d'emplois, l'aide aux personnes les plus nécessiteuses, des collectivités fortes et dynamiques, l'assainissement de l'environnement, la réduction des impôts et l'équilibre budgétaire.

Le gouvernement s'est employé à établir la stabilité financière et à vivre selon ses moyens afin de bien asseoir la croissance et le développement socioéconomiques. Le gouvernement a poursuivi une vision d'une réussite économique accrue combinée à de plus grands progrès sociaux pour les gens du Nouveau-Brunswick.

Le budget 2005-2006 sera le deuxième du nouveau mandat du gouvernement et le second de l'actuel cycle quadriennal d'équilibre budgétaire.

Ce document de travail explique aux gens du Nouveau-Brunswick le contexte dans lequel s'inscrit le budget. Nous vous invitons à faire part de vos suggestions et commentaires pendant la période de préparation du budget 2005-2006 qui sera déposé le 30 mars 2005.

De 2000-2001 à 2003-2004 : des progrès significatifs

Depuis qu'il est au pouvoir, le gouvernement s'emploie en partenariat avec les gens du Nouveau-Brunswick à vivre selon ses moyens sans perdre de vue les priorités établies. Des résultats significatifs ont été obtenus dans un certain nombre de domaines.

Création record d'emplois

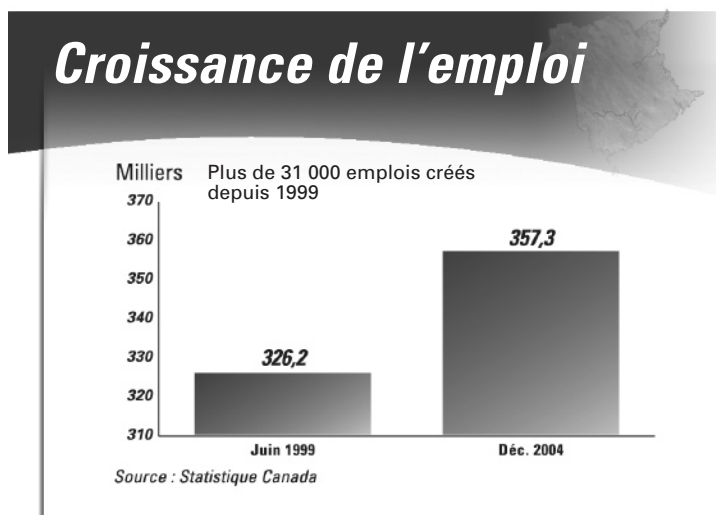
En 2004, le Nouveau-Brunswick a été un chef de file en création d'emplois au Canada. Pour la première fois, le Nouveau-Brunswick a obtenu un taux de chômage annuel inférieur à 10 %.

Budgets équilibrés

Au cours des quatre dernières années, le gouvernement a obtenu un excédent cumulé aux fins du budget équilibré atteignant 247,2 millions de dollars. C'est la première fois qu'un gouvernement au Nouveau-Brunswick satisfait aux critères de la *Loi sur le budget équilibré* pour une période financière quadriennale désignée. Durant cette période, la province a également réduit la dette nette de 109,2 millions de dollars.

Hausse de notre cote de solvabilité

En 2004, Dominion Bond Rating Service et Moody's Investor Services ont relevé la cote de solvabilité du Nouveau-Brunswick. La province jouit de la meilleure cote de solvabilité à l'est de l'Ontario.





Vers un meilleur avenir

Au Nouveau-Brunswick, l'impôt provincial sur le revenu des particuliers est maintenant le plus bas dans l'Est du Canada. Depuis 1999, le nombre de bénéficiaires de l'assistance sociale a chuté de plus de 17 000.

Investissements records en santé

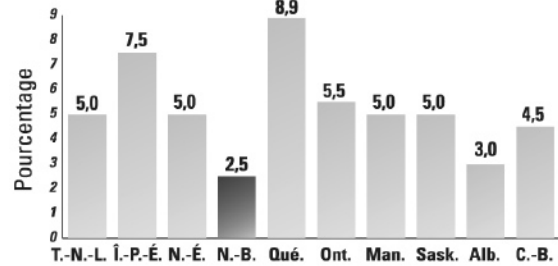
Pour l'année 2004-2005, les investissements dans les soins de santé et les soins aux personnes âgées sont estimés à 2,062 milliards de dollars, soit 660 millions de dollars de plus qu'en 1999. Près de 80 % de l'incidence cumulative de la croissance des dépenses depuis avril 1999 a été affectée aux soins de santé.

Primes d'assurance automobile réduites

La prime moyenne d'assurance automobile au Nouveau-Brunswick a diminué de façon marquée au cours des 18 derniers mois. Les conducteurs de la province ont ainsi reçu des chèques de rabais sur leur prime totalisant 30,7 millions de dollars. Il en coûte maintenant 144 \$ de moins en moyenne aux gens du Nouveau-Brunswick pour souscrire une assurance automobile comparativement au régime d'assurance public proposé.

Baisse d'impôt

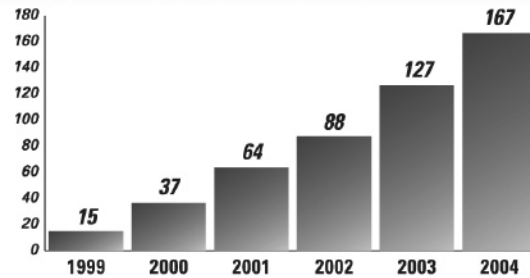
Taux d'impôt sur le revenu des petites entreprises



Source : Ministère des Finances

Meilleurs soins de santé

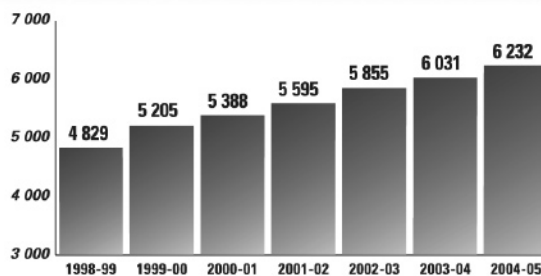
Augmentation cumulative des médecins depuis 1999



Source : Ministère de la Santé et du Bien-être

Éducation de qualité

Investissements annuels par élève (\$)



Source : Ministère de l'Éducation



Budget 2004-2005

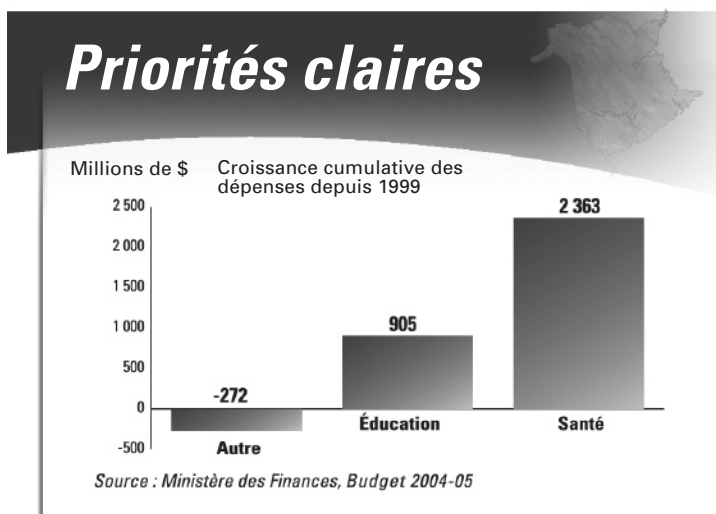
Lors de la préparation du budget 2004-2005, le gouvernement faisait face à la possibilité de déficits importants et croissants. Avec l'aide des gens du Nouveau-Brunswick, le gouvernement a relevé le défi. Le budget prévoyait un excédent ainsi qu'une réduction modeste de la dette nette, tout en investissant dans les secteurs prioritaires pour la population.

Les recettes autonomes qui représentent environ 64 % des recettes de la province sont générées principalement par l'impôt sur le revenu, la taxe de vente harmonisée et l'impôt foncier. Les autres recettes proviennent des transferts du gouvernement fédéral, notamment la péréquation et les paiements de transfert pour les programmes de santé et les programmes sociaux.

Les dépenses pour les soins de santé et les soins aux personnes âgées représentent 36 % du budget provincial, ce qui en fait la catégorie de dépenses la plus importante. L'éducation et le transport constituent deux autres secteurs d'investissement prioritaires pour le gouvernement.

Depuis qu'il est au pouvoir, le gouvernement a accordé la priorité aux investissements dans les soins de santé, les soins aux personnes âgées et l'éducation. Depuis 1999, le financement additionnel accordé aux soins de santé et aux soins aux aînés s'élève à environ 2,4 milliards de dollars et à 0,9 milliard de dollars pour l'éducation. Au cours de la même période, les autres dépenses gouvernementales ont diminué de près de 0,3 milliard de dollars.

Au Nouveau-Brunswick, le ratio de la dette nette sur le PIB a diminué à chaque année depuis notre premier budget. Quant au coût du service de la dette exprimé en pourcentage des dépenses totales, il a atteint le niveau le plus bas depuis plus de deux décennies.



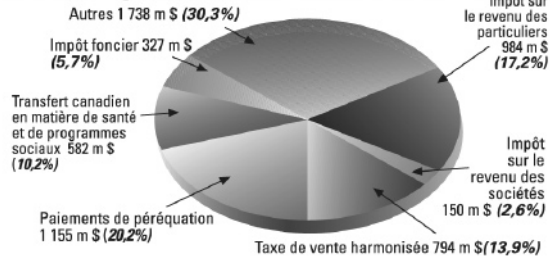
« De façon générale, les indicateurs des 10 derniers exercices montrent que l'état des finances du Nouveau-Brunswick s'est amélioré pour ce qui est de la viabilité, de la souplesse et de la vulnérabilité, à l'exception des exercices 1999 et 2000, pour lesquels des écarts à la tendance sont enregistrés. Pour la plupart, les indicateurs touchés par ces écarts affichent des résultats plus favorables pour les quatre derniers exercices. »

Vérificateur général du Nouveau-Brunswick
Volume 2, 2004



D'où provient l'argent

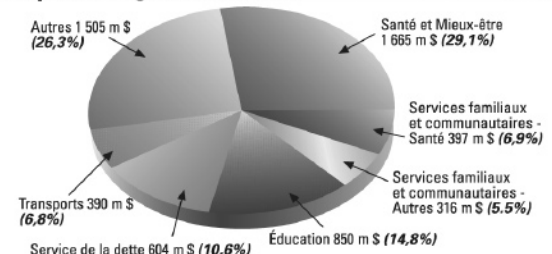
Recettes budgétaires - 5 729 m \$



Source : Ministère des Finances, Budget 2004-05

Où les fonds sont-ils investis

Dépenses budgétaires - 5 727 m \$



Source : Ministère des Finances, Budget 2004-05

Budget 2005-2006

Durant la planification du budget 2005-2006, le gouvernement continue à faire face à des défis de taille. La demande en soins de santé et en soins aux personnes âgées continue de croître à un rythme spectaculaire. Des pressions s'exercent sur les salaires tandis que de nouvelles demandes d'investissements dans l'infrastructure stratégique et dans d'autres secteurs clés se manifestent.

Des facteurs extérieurs sur lesquels le gouvernement ne peut agir directement peuvent également avoir un effet sur les résultats, notamment les paiements de transfert fédéraux, le rendement des marchés financiers, ainsi que les changements économiques et financiers qui se produisent à l'extérieur de nos frontières.

En préparant le budget de 2005-2006, le gouvernement a établi cinq objectifs précis pour guider ses décisions.

1. Investir dans les priorités

- un système d'éducation plus fort pour les enfants et la jeunesse;
- des soins de santé plus forts pour les personnes âgées et les familles;
- des collectivités et des services plus forts pour la population.

2. Investir dans la création d'emplois

- bâtir une économie plus forte pour les travailleurs et les entrepreneurs;
- réduire les impôts pour les particuliers et les entreprises;
- miser sur l'innovation;
- construire une infrastructure stratégique.

3. Aucune hausse d'impôt et aucuns nouveaux impôts

4. Fournir une valeur accrue aux contribuables

- Des économies et une efficacité accrue continueront d'être réalisées dans le fonctionnement du gouvernement. Ces économies seront affectées aux priorités.

5. Équilibrer le budget

Trouver un juste équilibre pour un Nouveau-Brunswick plus fort pour tous et toutes

Dans le récent discours du Trône, *Un Nouveau-Brunswick plus fort pour tous et toutes*, le gouvernement a mis de l'avant un programme ciblé pour l'année qui s'amorce. Voici certains investissements clés et décisions pour 2005 :

- Mise en place des trois derniers jalons du Plan d'apprentissage de qualité
- Dévoilement d'un plan d'approvisionnement en bois
- Réponse au rapport sur la démocratie législative
- Augmentation des prestations d'aide au revenu
- Lancement du Programme d'amélioration des routes rurales
- Réduction de l'impôt des particuliers et des sociétés
- Affectation de nouvelles ressources aux soins de santé
- Prise de décisions clés concernant l'infrastructure énergétique stratégique
- Plan d'action sur l'écart salarial
- Accroissement du financement des universités (fonctionnement et infrastructure)
- Restructuration des collèges communautaires du Nouveau-Brunswick
- Politique provinciale de nutrition pour les écoles
- Améliorations des soins aux enfants
- Nouvelles stratégies pour protéger les familles de la violence
- Renforcement des ordonnances de soutien familial
- Nouveau programme de gestion des matériaux multiples
- Nouvelle *Loi sur la responsabilité financière*
- Budget équilibré





Dans l'exercice de préparation du budget 2005-2006, le gouvernement veut connaître les points de vue des gens du Nouveau-Brunswick sur ces éléments et d'autres priorités.

Du 31 janvier au 10 février 2005, le ministre des Finances se rendra dans neuf communautés de la province pour participer à des forums publics afin de parler des défis à relever et de recueillir des idées et des suggestions concernant le budget. Ces forums se tiendront dans les communautés suivantes aux dates indiquées :

Le lundi 31 janvier à Edmundston : Cité des jeunes A.-M.-Sormany, 300, rue Martin

Le mardi 1^{er} février à Saint John : CCNB, campus de Saint Jean (gymnase), 950, av. Grandview

Le mercredi 2 février à Fredericton : Complexe forestier Hugh John Flemming (auditorium Irving), rue Regent

Le jeudi 3 février à Miramichi : CCNB, campus de Miramichi (auditorium), 80, av. University

Le vendredi 4 février à Tracadie-Sheila : Salle des Chevaliers de Colomb, 397, rue du Couvent

Le lundi 7 février à Moncton : École Dr. Bernice MacNaughton, avenue MacNaughton

Le mardi 8 février à Bathurst : CCNB, campus de Bathurst (auditorium), rue du Collège

Le mercredi 9 février à Campbellton : CCNB, campus de Campbellton (gymnase), 47, av. Village

Le jeudi 10 février à Woodstock : CCNB, campus de Woodstock (auditorium), 100, rue Broadway

Toutes les rencontres se dérouleront de 19 h à 21 h. De plus amples renseignements sur les consultations prébudgétaires peuvent être obtenus à : www.gnb.ca (mot-clé : Finances).

Les personnes et les groupes qui ne pourront pas être présents sont invités à faire part de leurs commentaires par courrier, à l'adresse suivante :

Consultations prébudgétaires 2005-2006
Ministre des Finances
C. P. 6000, Fredericton (N.-B.)
E3B 5H1

Les commentaires peuvent être envoyés par télécopieur au (506) 457-4989 ou via l'Internet au : <http://www.gnb.ca/0024/index-f.asp>